



«MoyenaJeu!» sera créé en avril

- 10 MARLY Verts et UDC ont des ambitions
- 10 GROLLEY Ça frotte entre candidats à l'exécutif
- 11 CORMINBŒUF Les Quatre Saisons en mode médiéval
- 13 CHÂTEL-SAINT-DENIS La très longue attente d'un syndic
- 14 VAUD La pédiatrie du CHUV au régime minceur

«Personne ne veut aider les PME du cru»

ÉCONOMIE • *Le boulanger de Saint-Aubin voulait bâtir de nouvelles infrastructures. Malgré des finances saines, la banque ne lui a pas octroyé de crédit. Il a donc dû revoir ses ambitions à la baisse. Son exemple n'est pas isolé.*

FRANÇOIS MAURON

Eric Guerry a beau être habitué à pétrir la pâte pour la transformer en délicieuses pâtisseries bien sucrées, son labeur quotidien lui laisse actuellement un goût d'amertume sur les lèvres. Boulanger à Saint-Aubin, dans la Broye fribourgeoise, il souhaite pérenniser le commerce que va lui remettre prochainement son père. Mais le bâtiment familial est trop vétuste et trop exigu (40 m² de surface de vente) pour faire fleurir ses affaires.

En entrepreneur inventif, il veut donc construire de nouveaux murs, susceptibles d'abriter des infrastructures modernes et fonctionnelles, soit un outil de production indispensable pour lui permettre de relever le défi. Las, la route de ce paradis boulanger s'avère être un interminable parcours du combattant. Les banques rechignent à l'aider, l'Etat lui met des bâtons dans les roues à cause du site choisi. De quoi le dégouter de l'odeur du pain frais.

De la détermination

«Selon le discours politique ambiant, les PME sont les poumons de l'économie fribourgeoise. On vante à l'envi les produits du terroir. Mais lorsqu'il s'agit d'aider une entreprise du cru employant six personnes, personne ne lève le petit doigt», déplore Eric Guerry.

A 42 ans, ce père de famille (deux enfants) n'est toutefois pas du genre à baisser les bras. A force de détermination et de réajustements, il va pouvoir mener à bien son dessein. «La première idée, c'était de bâtir un petit immeuble, avec un magasin, un laboratoire et un appartement de fonction», raconte-t-il. Equipements compris, le budget global du projet se monte à 2,5 millions de francs. Eric Guerry dispose de 500 000 francs de fonds propres. Il frappe à la porte de la Banque cantonale de Fribourg (BCF), à la succursale de Domdidier. «On m'a rapidement fait comprendre que je n'obtiendrais pas de prêt. Pour un projet commercial, les banques demandent 50% de fonds propres. Ce qui les intéresse, c'est uniquement le cash», lâche-t-il.

Projet redimensionné

Eric Guerry va faire le tour des établissements bancaires du canton. Sans succès. De guerre lasse, il va raboter son projet. Cautionnement romand, un organisme qui facilite l'accès des PME au crédit, avance l'argent pour l'équipement de base, qui coûte cher dans ce domaine d'activité. Le boulanger décide en outre de réutiliser certains de ses appareils (frigos, congélateurs) dans le nouveau commerce. Il supprime enfin le logement (lui et sa famille iront habiter ailleurs), pour arriver à un montant de 1,6 million de francs (pour un magasin de 180 m² et un laboratoire de



Eric Guerry, boulanger à Saint-Aubin. Malgré 500 000 francs de fonds propres, il n'a pas obtenu le prêt bancaire qu'il souhaitait initialement. Son secteur d'activité est considéré comme trop risqué. CHARLY RAPPO

130 m²). La BCF finit par entrer en matière, et lui alloue le prêt.

«Pour un projet commercial, les banques demandent 50% de fonds propres»

ERIC GUERRY

«Je parviens à mes fins mais j'ai dû restreindre mes ambitions initiales. C'est frustrant. J'avais notamment développé un concept de récupération de chaleur pour chauffer l'habitat. Cette idée passe à l'as», regrette-t-il.

Une affaire qui tourne

Eric Guerry assure avoir effectué minutieusement ses calculs. En 45 ans d'activité, l'enseigne tenue par son père a toujours été bénéficiaire. Lui-même ne se lance pas à l'aveuglette. Doté d'une solide formation, le boulanger a roulé sa bosse de par le monde, dans

des hôtels et sur des bateaux, avant de revenir à Saint-Aubin. «Notre commerce est situé sur la route des campings du bord du lac de Neuchâtel. Avec les livraisons, nous réalisons bon an mal an un million de francs de chiffre d'affaires annuel. Même avec un taux d'intérêt de 5%, nous aurions pu assumer le projet initial, avec un remboursement sur quinze ans», affirme-t-il.

Secteur à risques

L'entrepreneur a également connu des démêlés avec les services étatiques, qui ont notamment demandé de revoir l'accès au bâtiment. Les Biens culturels, par ailleurs, auraient souhaité un édifice plus grand, s'intégrant mieux dans le village. Alors que la banque, dans le même temps, lui demandait de revoir ses ambitions à la baisse...

«La boulangerie, les métiers de bouche en général, sont considérés comme un secteur à risques. Et une localité comme Saint-Aubin est mal cotée par les agences de notations, notamment en raison de la mauvaise desserte en transports publics. Les établissements bancaires entrent rarement en matière pour nous prêter de l'argent. Or mis à part Cautionnement romand, il n'existe aucun levier sur lequel nous appuyer», poursuit le commerçant.

De fait, l'exemple de Saint-Aubin n'est pas unique. «Dans la région, les boulangeries de Lugnorre et de Domdidier (en l'occurrence sa succursale de Corcelles, ndr) sont à remettre. Mais leurs propriétaires ne trouvent pas de repreneurs. Il est impossible de lever des fonds pour se jeter à l'eau», dit Eric Guerry. Dont les dires sont confirmés par ses coreligionnaires. «Nous cherchons à vendre mais personne ne trouve le financement nécessaire. Et les banques ne prêtent pas», note Evelyne Gaillet, de la boulangerie du village vulliérain. I

COMMENTAIRE

Paradoxes économiques

FRANÇOIS MAURON

Les patrons de PME se plaignent souvent de leurs difficultés à obtenir des crédits pour financer de nouvelles infrastructures, nécessaires pour assurer la pérennité de leur entreprise. C'est que les banques, fussent-elles la propriété de l'Etat, n'ont pas une vocation philanthropique. Et elles sont peu enclines à investir leurs deniers dans des projets qui, en cas de vents contraires, risquent de partir en fumée. Elles préfèrent ainsi se concentrer sur les prêts hypothécaires, aux perspectives plus prometteuses dans une région fribourgeoise portée par une démographie galopante.

Les mésaventures d'Eric Guerry, boulanger à Saint-Aubin, souhaitant moderniser et agrandir l'outil de production d'une société familiale saine, laissent néanmoins songeur. Sa quête d'un crédit bancaire, alors qu'il disposait de fonds propres substantiels, a été un long chemin semé d'embûches. Sans une volonté de fer, il aurait dû fermer boutique. Un destin que connaissent d'autres boulangeries de village, qui ne trouvent pas de repreneurs.

A l'heure où le canton de Fribourg fait des produits du terroir une marque de fabrique, il est triste de constater que ses artisans sont parfois bien seuls pour tenter de pérenniser ce label. Leurs commerces sont autant d'endroits permettant d'étoffer le tissu social de ces localités dites périphériques. Mais ce rôle ne compte pas face à la stricte logique économique.

Implacables, les banques ne veulent pas perdre d'argent dans des investissements à risques. L'Etat, soucieux de ne pas entraver la concurrence, se tient à distance. Ces deux acteurs ont pourtant été moins regardants il y a quelques années, lorsqu'il s'est agi de soutenir, à coups de dizaines de millions de francs, dans un geste peu réfléchi de saupoudrage, des remontées mécaniques fribourgeoises pourtant cruellement en manque de neige. Un investissement autrement plus périlleux que la rénovation d'une boulangerie.

«Les banques rechignent à prêter aux boulangers»

«La Liberté» a sollicité le point de vue de la Banque cantonale de Fribourg (BCF) concernant la demande de crédit du boulanger de Saint-Aubin, Eric Guerry. L'objectif étant de savoir pourquoi le prêt souhaité initialement avait été refusé et, de manière générale, quelle est la politique de la BCF en matière d'octroi de crédit aux PME. L'établissement considère-t-il la boulangerie comme un secteur

à risques? Est-il jugé dangereux d'octroyer un crédit à un commerçant basé dans un village tel que Saint-Aubin? Mais la BCF n'a pas souhaité répondre à ces questions, en raison du secret des affaires.

Selon Didier Ecoffey, président de l'Association des artisans boulangers, pâtisseries et confiseurs du canton de Fribourg, il est très difficile d'obte-

nir des crédits dans cette branche. «Les banques rechignent à avancer de l'argent. Elles se basent sur une classification des risques qui n'est pas favorable à notre domaine d'activité. Car nous avons beaucoup de coûts, notamment de matériels et aussi à cause des mesures d'hygiène, alors que la rentabilité est moindre par rapport à d'autres secteurs économiques», note-t-il. Et d'ad-

mettre que les exemples de faillite existent, comme récemment au Crêt ou chez Bertherin, à Fribourg.

Mathieu Fehlmann, secrétaire de l'association faitière romande, lui fait écho: «Les boulangeries sont souvent des sociétés simples (raisons individuelles). Leurs patrons sont seuls, raison pour laquelle il est peut-être plus difficile de les aider. Alors que la concu-

rence (stations-service, grandes surfaces) augmente. Pour résister, nous essayons de mettre en avant la formation et le savoir-faire de l'artisan», fait-il remarquer.

De fait, les produits du terroir font la fierté des Fribourgeois. Mais cela reste souvent sous la forme de slogans: «Au niveau politique non plus, malgré les beaux discours, per-

sonne ne soutient les boulangers», constate Didier Ecoffey. Interrogé à ce propos, Jean-Luc Mossier, directeur de la Promotion économique du canton de Fribourg, estime que l'Etat ne peut pas intervenir dans un tel secteur. «Ce serait de la distorsion de concurrence», note-t-il. Mais d'avouer sa perplexité devant le manque de soutien financier dont bénéficie la branche. FM